

Prix de thèse de la Commission nationale du débat public en partenariat avec le Gis *Démocratie et Participation* 2023 - Quatrième édition

La Commission nationale du débat public lance l'appel à candidature pour la quatrième édition de son prix de thèse en partenariat avec le Groupement d'intérêt scientifique *Démocratie et Participation*. Ce prix a pour vocation d'encourager les jeunes chercheur·e-s des différentes disciplines qui s'intéressent à la participation citoyenne à proposer des sujets de thèse sur les expérimentations démocratiques, la participation du public et la démocratie participative, d'inciter les professeur·e-s et les laboratoires de recherche à les soutenir dans cette orientation. Le prix de thèse vise à la valorisation des travaux réalisés par les jeunes chercheur·e-s, à une meilleure appropriation de ces travaux par les acteur·rice-s de la participation, qu'il s'agisse de collectivités, de praticiens, et d'institutions susceptibles de mettre en œuvre des dispositifs de participation dans les territoires.

Aujourd'hui, les enjeux massifs des diverses transitions énergétique, écologique, numérique, le défi de l'éradication de la grande pauvreté (Objectif 1 du *programme de développement durable à l'horizon 2030* de l'ONU), bouleversent l'appréhension de la participation et de la démocratie, redistribuent les débats sur le politique, redessinent la citoyenneté et ses pratiques, réinterrogent l'égalité et la justice sociale, mettent l'accent sur la démocratie comme forme de vie. L'actualité renouvelée des revendications démocratiques questionne les formes et innovations institutionnelles qui seraient aptes à les reconnaître, et nécessite d'évaluer leur portée politique, par exemple des assemblées citoyennes qui se multiplient suite à la Convention citoyenne pour le climat. Ces développements impliquent pour les études sur la participation de saisir ces phénomènes de manière large, pour rendre compte des enjeux de l'interpellation citoyenne et du pouvoir d'agir dans une conjoncture également marquée par des reculs autoritaires, de la répression, de l'exclusion. Ce prix de thèse contribuera au débat public sur la démocratie, ses formes et ses expérimentations et aux discussions académiques contemporaines en sciences sociales et humaines.

Le prix de thèse, décerné tous les deux ans à l'occasion des journées doctorales du Gis *Démocratie et Participation*, récompensera les meilleures thèses de doctorat sur les expérimentations démocratiques, la participation du public et la démocratie participative soutenues dans les diverses disciplines des sciences de l'homme et de la société, des sciences du vivant et des sciences pour l'ingénieur, en France ou dans un autre pays, et rédigées en langue française, dans les conditions précisées ci-dessous.

Thématiques du Prix de thèse

Les thèses devront aborder, à titre principal, l'une des thématiques suivantes :

- Droit de la participation des citoyens à la prise de décision et son évolution dans les domaines de l'environnement, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, des politiques publiques. Les études de droit comparé dans ces domaines sont les bienvenues.

- Histoire des pratiques participatives et délibératives, abordée plus particulièrement à travers des cas d'étude de mise en œuvre dans les territoires.
- Pratiques participatives et délibératives et transformations de la démocratie : formes contemporaines de la citoyenneté, ethnographie de la participation, évolution des conceptions de l'intérêt général et des processus de légitimation des décisions.
- Dynamiques de la représentation politique : modalités de délégation, fabrication de porte-paroles, place des corps intermédiaires, représentations idéelles des groupes concernés, incarnation des groupes participants dans des figures individuelles.
- Dynamiques du tirage au sort : diffusion des mini-publics délibératifs, rapports entre mini-publics et maxi-publics ; formes de représentation politique issues du tirage au sort ; délibération du peuple et mini-publics.
- Construction sociale des problèmes publics : prise en compte des savoirs citoyens dans la problématisation et la publicisation des nouveaux enjeux des transitions énergétique, écologique, numérique et démocratique ; accès à l'information, pluralité de l'expertise.
- Expérimentations démocratiques non institutionnalisées : diversité des pratiques, caractéristiques communes, dynamiques de fragmentation et capacités à se lier, formes des rapprochements (convergence, constellations, essaimage, etc.).
- Contre-mouvements non-progressistes prétendant également s'affranchir des cadres sociaux et démocratiques traditionnels ;
- Pratiques argumentatives et participation : comparaison entre répertoires argumentatifs et répertoire d'actions dans les conflits ; relation entre l'argumentation et la délibération dans les démarches participatives spontanées et dans les expérimentations démocratiques, etc.
- Croisement des savoirs et recherches participatives : pratiques et dispositifs de recherche coopérative dans les expérimentations pour la transition écologique, numérique et démocratique ; formes d'« embarquement » des chercheurs, figures hybrides et postures de recherche ; types de savoirs produits et formes d'évaluation.
- Émancipation et participation : processus de subjectivation politique, valeurs et pratiques réarticulant les individus et les collectifs à la politique, construction de formes du commun et de manières de « faire société », dimensions de l'agir, du pouvoir et du savoir dans les formes de « démocratie du faire »
- Conflictualité, radicalisation et critiques de la participation : critique des formes institutionnalisées de la participation, gestion des conflits et dispositifs de participation.
- Dispositifs participatifs : comparaison entre des dispositifs, leur conception, la pluralité et l'évolution des méthodologies ; comparaison des approches selon que le décideur ou le maître d'ouvrage est public ou privé ; comparaisons internationales ; nouveaux dispositifs numériques et articulation présentiel/distanciel, etc.
- Genre et rapports sociaux de genre dans les pratiques participatives.
- Inclusion et participation : les publics participants, les publics absents des dispositifs classiques.
- Traitement médiatique de la participation institutionnelle.
- Évaluation de la participation : caractérisation de l'implication citoyenne dans les processus de décision complexe (critériologie,...) ; effets de la participation sur les acteurs, les projets et les processus de décision.
- Professionnalisation de la participation, émergence de nouveaux métiers ; rôle des professionnels dans la diffusion des pratiques.
- Politiques de RSE et participation.

Candidature

Tou-te-s les docteur-e-s des disciplines des sciences humaines et sociales, des sciences du vivant et des sciences pour l'ingénieur, ayant soutenu leur thèse depuis avril 2020 peuvent candidater à l'édition 2023 du Prix de thèse de la CNDP.

Les candidatures seront transmises à la direction du Gis *Démocratie et Participation* **avant le vendredi 10 février 2023**, uniquement par courriel à gis-dep@mshparisnord.fr

Les pièces à produire et à envoyer en PDF à gis-dep@mshparisnord.fr sont :

- une lettre de candidature présentant et motivant le projet de publication, et un curriculum vitae, avec la mention de l'URL de la page de tel.archives-ouvertes.fr (HAL) où figure la thèse ;
- un résumé de la thèse, en 3 pages ;
- le rapport de la soutenance de thèse ;
- un exemplaire électronique de la thèse soumise.

La liste des candidat-e-s sera mise en ligne sur les sites de la Commission nationale du débat public (www.debatpublic.fr) et du Gis *Démocratie et Participation* (www.participation-et-democratie.fr). Sous réserve de l'accord des candidat-e-s, les résumés seront mis en ligne dans le répertoire des recherches du site du Gis.

Jury

Le jury est co-présidé par :

Anne-Cécile Douillet, professeure de science politique à l'Université de Lille, Ceraps, et
Ilaria Casillo, vice-présidente de la Commission nationale du débat public, maitresse de conférence à l'École d'urbanisme de Paris.

Le jury comprend en outre :

Marie-Hélène Bacqué, professeure de sociologie à l'Université Paris Nanterre, Mosaïques,
Nathalie Blanc, directrice de recherche au CNRS en géographie, Ladyss-Université Paris-Cité,
Ludvine Damay, chargée de cours en sociologie à l'Université libre de Bruxelles, CRESCO
Daniela Festa, chargée de cours en géographie à Université de Bologne,
Marine Fleury, maîtresse de conférence en droit public l'Université de Picardie, Curapp,
Camille Gardesse, maîtresse de conférence en sociologie urbaine à l'École d'Urbanisme de Paris, Lab'Urba,
Alice Le Goff, maîtresse de conférences en philosophie politique, membre junior de l'Institut Universitaire de France, Cerlis,
Jacques Lévy, professeur de géographie à l'Université Lausanne, en retraite, Chôros,
Patrice Melé, professeur de géographie à l'Université de Tours, CITERES,
Laetitia Overney, maîtresse de conférence en sociologie urbaine à l'École d'architecture de Paris Belleville, AUSser-IPRAUS
Anaïk Purenne, chargée de recherche en sociologie à l'ENTPE (Université de Lyon), EVS
Fabrice Ripoll, maître de conférence en géographie à l'Université Paris Est Créteil,
Julien Talpin, chargé de recherche au CNRS en sociologie politique, Ceraps-Université de Lille

Le jury organise librement et en toute indépendance ses travaux et délibérations. Les membres du jury disposent chacun d'une voix. Tout membre du jury également directeur-e de thèse d'un-e candidat-e s'abstient de participer au débat et au vote sur ladite thèse. Les membres du jury d'une édition peuvent être nommés dans le jury de l'édition suivante.

Le jury examinera pour chaque candidature le résumé de thèse reçu et le rapport de soutenance et effectuera une présélection d'une huitaine de candidatures. Il choisira pour chacune des thèses présélectionnées deux rapporteur-es : l'un extérieur au jury (et au Conseil scientifique du Gis), l'autre membre du jury. Les rapporteurs et les membres du jury seront destinataires d'un exemplaire des thèses présélectionnées. Le jury se réunira mi-juin 2020 pour attribuer le prix après avoir délibéré sur les rapports.

Les membres du jury seront particulièrement attentifs à l'approche originale de la thèse, au caractère inédit des corpus ou terrains étudiés ; aux efforts des candidat-e-s pour s'exprimer dans un langage accessible ; à la qualité réflexive du travail, c'est-à-dire à l'aptitude du chercheur ou de la chercheuse à réfléchir sur les présupposés de son travail et sur les modifications que celui-ci a apportées à sa façon de voir, et sur la portée sociale de son travail ; à l'esprit interdisciplinaire de son approche, et à la manière dont le terrain ou les données sont exploitées et restituées.

Prix de thèse

Les résultats seront proclamés lors des septièmes journées doctorales sur les expérimentations démocratiques, la participation du public et la démocratie participative, organisées par le Gis *Démocratie et Participation* à la Faculté de Droit, de Science politique et de Gestion de l'Université de La Rochelle, les mardi 23 et mercredi 24 mai 2023.

Le prix sera décerné par la Commission nationale du débat public lors d'une cérémonie mercredi 24 mai 2023 au soir.

Le prix prend la forme d'une publication de la thèse primée aux Éditions de la Maison des sciences de l'homme, financée par la Commission nationale du débat public en partenariat avec le Gis *Démocratie et Participation* et la Fondation Maison des sciences de l'homme. La publication du livre pourra être couplée à une édition électronique.

Si au cours de la phase de présélection puis de sélection, les candidat-e-s sont sollicité-e-s par un autre éditeur, ils-elles doivent en informer les organisateurs du Prix.